

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'ophtalmien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

171491

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) 296

Matricule : 296 Société : AT

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BELRHITI ALAOUI H/NOUredd

Date de naissance : 09/01/43

Adresse : 5 Rue L'OUVKRIM BEN esl Casablanca

Tél. : 0666766183 Total des frais engagés : 17280 MT

Cadre réservé au Médecin : Dr Ghizlane OUKACHA
SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage
Maârif Extension 20370 - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 02/08/2023

Nom et prénom du malade : BELRHITI ALAOUI H/NOUredd

Age: 79

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Amputation de la main

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Chute

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 01/08/2023

Praticant(e) : M. BELRHITI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/01/2013	CS		300.000 Dhs.	INP : 09M69122 Dr. Ghizlane OUKACHA SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE N° 10, 1er étage

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tel: 05 22 23 37 37 Montant de la Facture
<i>Pharmacie Najié Sofia - Casablanca N° 15 Avenue Hassan II Casablanca - Maroc</i>	<i>08/08/23</i>	<i>180,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V
<i>GRANDE VISION</i> 29, Ghandi Mall-Bd. Ghanda Al-Aarif Extension - 12th Street - 2nd Floor Tunis - Tunisia - 1007 Fax : 022.23.08.123 - 022.23.08.123 <i>VISION</i>	5/8/23				6.800 DT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

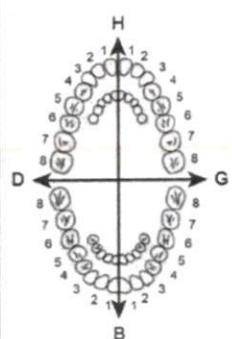
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Ophtalmologiste
- Diplômée de la Faculté de médecine de Paris
- Ex praticienne des hôpitaux de France
- Membre de l'Association Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la cataracte et du glaucome
- Chirurgie réfractive au laser
- Adaptation des lentilles de contact
- Rétine médicale
- Agrée pour permis de conduire

- اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
- خريجة كلية الطب بباريس
- اختصاصية ملحقة سابقاً بالمستشفيات الفرنسية
- عضو في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون
- جراحة العدسة، جراحة القرنية بالليزر
- تركيب العدسات اللاصقة
- أمراض الشبكة
- مرخصة لإعطاء شهادة القدرة على السياقة

02 août 2023

Casablanca, le

Mr BELGHITI ALAOUI M Hamed

Monture + verres correcteurs progressifs
Photographs Antireflets, Teintés

VL : OD = Plan (- 0.50 à 125°)

OG = Plan

VP : ODG = Add : + 2.75



Dr. Ghizlane OUKACHA
SPECIALISTE OPHTHALMOLOGISTE
39, Rue Al Fourat, n° 10, 1er Etage
Maârif Extension - 20370 - Casablanca
Tél: 05 22 23 55 50 - 05 22 23 55 70

39، نهر الفرات - الطابق الأول، رقم 10 المعارض 20370 - الدار البيضاء

39, Rue Al Fourat, 1^{er} étage, N 10 Maârif extension, 20370 Casablanca

droukachaghizlane@gmail.com / INPE 091167122

05 22 23 55 59/49 - 06 28 90 21 71



- Ophtalmologiste
- Diplômée de la Faculté de médecine de Paris
- Ex praticienne des hôpitaux de France
- Membre de l'Association Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la cataracte et du glaucome
- Chirurgie réfractive au laser
- Adaptation des lentilles de contact
- Rétine médicale
- Agrée pour permis de conduire

- اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
- خريجة كلية الطب بباريس
- اختصاصية ملحقة سابقاً بالمستشفيات الفرنسية
- عضو في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون
- جراحة العدسة . جراحة القرنية بالليزر
- تركيب العدسات الاصطناعية
- أمراض الشبكة
- مرخصة لاعطاء شهادة القدرة على السياقة

02 août 2023

Casablanca, le

Mr BELGHITI ALAOUI M Hamed

180,00

1/ HYLOGEL

1 application 2 à 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

Dr. Ghizlane OUKACHA
SPECIALISTE OPHTALMOLOGISTE
39, Rue Al Fourat, N° 10, 1er Etage
Maârif Extension 20370 - Casablanca
Tél. : 05 22 23 55 59

PHARMACIE DAR NAJME
Sofia N° 2, Rue Hassan II
Casablanca, N° 7
Tel : 0522 95 13 37
Fax : 05 22 23 55 59

39، نفقه الفرات - الطابق الأول، رقم 10 المعابد 20370 - الدار البيضاء

39, Rue Al Fourat, 1^{er} étage, N 10 Maârif extension, 20370 Casablanca

droukachaghizlane@gmail.com / INPE 091167122

05 22 23 55 59/49 - 06 28 90 21 71

Grande VISION

OPTICIENNE OPTOMETRISTE

CASABLANCA LE 5/8/23

Client :

M^{me} Belg Riti
Alaoui M'hamed

FACTURE N° 130/23

Désignation	Quantité	Prix Unitaire TVAC	Montant TVAC
Monture optique	1	1800	1800
Vene progressif	1	2500	2500
ODplam (-0,50)125			
Vene progressif	1	2500	2500
OG plam			
ADD +2,75			
TOTAL TVAC			6800,00DH
DONT TVA (20%)			1333,33DH

Arrêtée La présente facture à Rs. somme de six Mille Huit cent DH

GRANDE VISION
26, Ghandi Mall, Bd. Ghandi,
Māarif Extention, Casablanca
Tél/Fax : 0524 24 00 69

GRANDE VISION

26, Ghandi Mall, Bd. Ghandi, Māarif Extention, Casablanca

R.C : 377810 - Patente : 35810286 - I.F : 86506916 - INPE 095003505 - ICE 001777820000086